

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Modification des commissions municipales

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 25**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 2**

Georges BERMOND (pouvoir à Joël BERGEOT), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Sébastien BEVOZ)

**Membres absents excusés avec pouvoir : 1**

Jacques FUMEX,

**Membre absent non excusé, sans pouvoir : 1**

Sonia ZANI,

**Secrétaire de séance** : Madame Jessie MARIN.

**25 présents, 2 pouvoirs, soit 28 votants.**

Suite à la démission de Madame Karine VANDERME, il convient de délibérer afin de la remplacer au sein des commissions dont elle était membres

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 03 juin 2020 relative à la création et la composition des Commissions municipales,

Vu la démission de Madame Karine VANDERME du conseil municipal en date du 18 novembre 2020,

Vu le courrier du 23 novembre 2020 envoyé à la sous-préfecture pour l'installation de Madame Gaëlle FORAY au conseil municipal en remplacement de Madame Karine VANDERME,

- **DECIDE** de reconstituer les commissions suivantes afin d'y intégrer Madame Gaëlle FORAY :

1. Commission Proximité, associations, animation,
2. Commissions Affaires sociales et petite enfance,
3. Commission Vie économique, Commerce, Artisanat, Tourisme,
4. Commission Affaires scolaires, jeunesse,
5. Commission Culture, cinéma,
6. Commission Sport, infrastructures sportives,

Commissions	V- Présidence	NB	Membres du groupe majoritaire	Membres du groupe minoritaire
Commission Proximité, associations, animation,	Claire BERTHET	7	Claire BERTHET M Hélène PERILLAT Stéphanie PERNOD BEAUDON Jessie MARIN Patrick GENOD Solange DOMINGUEZ	Corinne BOYER Suppléant : Gaëlle FORAY
Commissions Affaires sociales et petite enfance,	Karine LIEVIN	7	Karine LIEVIN Sonia ZANI Jacques FUMEX Jessie MARIN Eliane MERMILLON Claire BERTHET	Corinne BOYER Suppléant : Georges BERMOND
Commission Vie économique, Commerce, Artisanat, Tourisme,	Jacques DRHOVIN	7	Jacques DRHOVIN Didier BOURGEAIS Alain MASSIRONI Stéphane LYAUDET Stéphanie PERNOD BEAUDON Maria GUILLERMET -	Alexandre LALLEMENT Suppléant : Gaëlle FORAY
Commission Affaires scolaires, jeunesse,	Stéphanie PERNOD BEAUDON	7	Stéphanie PERNOD BEAUDON Sonia ZANI Claire BERTHET Maria GUILLERMET Jean-Michel CYVOCT Karine LIEVIN	Corinne BOYER Suppléant : Georges BERMOND
Commission Culture, cinéma,	Solange DOMINGUEZ	7	Solange DOMINGUEZ M-Hélène PERILLAT Claire BERTHET Eliane MERMILLON Maria GUILLERMET Gilbert LEMOINE	Gaëlle FORAY Suppléant : Corinne BOYER
Commission Sport, infrastructures sportives,	Stéphanie PERNOD BEAUDON	7	Stéphanie PERNOD BEAUDON Alain MASSIRONI Jacques FUMEX Stéphane LYAUDET Didier BOURGEAIS Patrick GENOD	Humbert CRETIER Suppléant : Georges. BERMOND

**Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, les pouvoirs étant engagé, des membres présents et représentés,**

**- DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération,

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



M. Philippe EMIN